

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL
MUNICIPAL
28 FEVRIER 2013**

Nombre de membres
Afférents au Conseil Municipal : 15
En exercice : 15
Qui ont pris part à la délibération : 9
Date d'affichage : 20/02/2013
Date de convocation : 20/02/2013

L'an deux mille treize et le vingt huit février à dix neuf heures, le Conseil Municipal de VALDURENQUE, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de M Jean-Louis BATTUT, Maire.

Etaient présents : Mme MARTIN, M BARTHES, Mme STEFANI, M.VILLAR, Mme LISERRA, Mme AMBLARD, Mme MIALHE, M. BLASQUEZ,

Absents excusés : M. LAVAGNE, Mme MELLET, M. LAUBER, Mme BONNAFOUS- LOUP, Mme VIDAL, M. GAMBIER.

PERSONNEL

Renouvellement contrat Elodie GUIRAUD

Le Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) signé avec Mlle GUIRAUD Elodie pour l'entretien des locaux scolaires et l'assistance du personnel enseignant pour la période du 1^{er} septembre 2012 au 28 février 2013 est renouvelé pour 6 mois soit jusqu'au 31 août 2013.

Augmentation du temps de travail

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée que, vu l'augmentation des espaces verts, vu le départ en retraite d'un agent et à la demande de l'intéressé, le poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe chargé des espaces verts soit modifié comme suit :

- Augmentation de la durée hebdomadaire de travail de 28H à 35H à partir du **1^{er} avril 2013**.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette transformation d'emploi.

QUESTIONS DIVERSES

Subvention "Pôt du Nouvel An"

Comme les années précédentes, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de verser à la Société de Chasse de Valdurenque, organisatrice du "Pôt du Nouvel An", une subvention de **200€** (deux cent euros) au titre de la participation de la commune à cette manifestation.

Modification de la dénomination du syndicat du Pas des Bêtes

Monsieur le Maire donne lecture à l'Assemblée de la délibération du Comité Syndical du Pas des Bêtes en date du 13 décembre 2012 proposant la modification de la dénomination du syndicat en **Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable du Pas des Bêtes**.

A l'unanimité le Conseil Municipal accepte cette nouvelle dénomination.